

## ASSEMBLÉES DE CONSULTATION PUBLIQUE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le 8 octobre 2014, le Conseil de la MRC a adopté une résolution de démarrage de la révision du PGMR. Un an plus tard, le projet de PGMR révisé était adopté par le Conseil. La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) oblige les MRC à établir un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et à le réviser aux 5 ans. La MRC de Matawinie a adopté son premier PGMR en 2003, cet outil de planification territoriale vise à contribuer aux objectifs nationaux fixés par le gouvernement du Québec.

En accord avec la LQE et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, le PGMR dresse le portrait qualitatif et quantitatif de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC de Matawinie, et ce, pour tous les secteurs générant des matières résiduelles (secteur résidentiel, secteur des industries, commerces et institutions et secteur de la construction, rénovation, démolition - CRD). Un diagnostic territorial y est présenté afin de fixer des orientations et objectifs de gestion des matières résiduelles pour les cinq prochaines années. De ce fait, l'implantation de 49 mesures sont prévues d'ici 2021 afin d'améliorer la performance territoriale en gestion des matières résiduelles. Parmi ces mesures mentionnons, entre autres, la collecte et le traitement des matières organiques, un meilleur suivi de la gestion des boues de fosses septiques, la bonification des services offerts aux écocentres et l'information, la sensibilisation et l'éducation des citoyens, des villégiateurs et des entreprises dont celles du secteur CRD.

Trois assemblées de consultation publique sur le projet de plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Matawinie se tiendront prochainement afin de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de PGMR révisé et de permettre aux citoyens, groupes et organismes du territoire d'être entendus sur le sujet :

### 1<sup>RE</sup> ASSEMBLÉE

**Jeudi 3 mars 2016**  
**Salle du Conseil municipal**  
**1900, Montée de la Réserve**  
**Notre-Dame-de-la-Merci**  
**18 h 30**

### 2<sup>E</sup> ASSEMBLÉE

**Mardi 8 mars 2016**  
**Salle du Conseil municipal**  
**180, rue Sainte-Louise**  
**Saint-Jean-de-Matha**  
**18 h 30**

### 3<sup>E</sup> ASSEMBLÉE

**Jeudi 10 mars 2016**  
**Salle communautaire**  
**435, 1<sup>re</sup> Rue Pied-de-la-Montagne**  
**Sainte-Marcelline-de-Kildare**  
**18 h 30**

Toute personne intéressée à déposer un mémoire doit le faire parvenir à Claudine Mireault au 3184, Première Avenue, Rawdon (Québec), J0K 1S0 ou à [amenagement@matawinie.org](mailto:amenagement@matawinie.org), au moins dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée de consultation au cours de laquelle elle entend le présenter. L'envoi devra indiquer la séance à laquelle la personne désire présenter son mémoire.

Quant aux groupes et organismes, ils peuvent se prévaloir d'une journée d'échanges portant sur le projet de PGMR révisé. Cet événement se tiendra :

**Vendredi 11 mars 2016, à 9 h 30**  
**MRC de Matawinie**  
**3184, Première Avenue, Rawdon**

Le projet de PGMR révisé de la MRC de Matawinie peut être consulté au bureau de la MRC de Matawinie (3184, Première Avenue, Rawdon) et au bureau de chacune des municipalités membres de la MRC durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Internet de la MRC ([www.mrcmatawinie.org](http://www.mrcmatawinie.org)).

POUR PLUS D'INFORMATION,  
COMMUNIQUEZ AVEC :  
**NADIA MAHEU,**

CONSEILLÈRE EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
450-834-5441 POSTE 7034  
[nadiamaheu@matawinie.org](mailto:nadiamaheu@matawinie.org)